



Comparution dans le cadre de l'[étude](#) sur les opportunités, les risques et la réglementation de l'IA dans les industries stratégiques du Canada devant le Comité permanent de l'industrie et de la technologie ([INDU](#))

1^{er} juin 2026 – 16h30 | En ligne

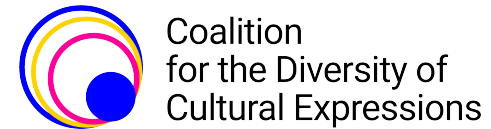
Allocution de Marie-Julie Desrochers

Coalition pour la diversité des expressions culturelles ([CDEC](#))

Mesdames, Messieurs,

Depuis 25 ans, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles porte la voix collective du secteur culturel canadien dans toute sa diversité. Nous regroupons plus de 50 organisations, représentant 350 000 créateurs et créatrices, ainsi que 3000 entreprises culturelles dans plusieurs disciplines. Vous en avez une belle illustration au sein de ce comité, puisque je suis aux côtés de Christian Laforce, de Copibec, membre du comité exécutif de la Coalition, et que vous avez accueilli la semaine dernière, la SOCAN, qui en assure la coprésidence.

L'intelligence artificielle générative s'impose à nous et



Appearance as part of the [study](#) on the opportunities and challenges of artificial intelligence (AI) in the information and communication technology sector before the Standing Senate Committee on Transport and Communications ([TRCM](#))

June 1st, 2026 – 4:30 p.m. | Ottawa, Canada

Statement by Marie-Julie Desrochers

Coalition for the Diversity of Cultural Expressions (CDCE)

Ladies and gentlemen,

For 25 years, the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions has been carrying the collective voice of Canada's cultural sector in all its diversity. We bring together more than 50 organizations, representing 350,000 creators, as well as 3,000 cultural enterprises across multiple disciplines. You are seeing a clear illustration of this today, as I am joined by Christian Laforce of Copibec, a member of the Coalition's Executive Committee, and as you hosted last week SOCAN, which serves as its co-chair.

Generative artificial intelligence is becoming an

bouleverse en profondeur l'écosystème culturel. Certains l'embrassent et l'intègrent dans leur quotidien, là où d'autres y vont à petits pas ou la rejettent: différents niveaux d'adoptions et d'aisance cohabitent, mais là n'est pas la question, puisque tous s'entendent pour qu'elle soit encadrée afin qu'elle soit au service de notre créativité humaine, plutôt que l'inverse.

Notre action s'appuie sur la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui reconnaît la double nature, économique et culturelle, de la culture. Le Canada a joué un rôle déterminant dans l'élaboration et l'adoption de cette Convention, ayant d'ailleurs été le premier pays à l'avoir ratifiée. Vingt ans plus tard, cet engagement demeure essentiel. Le Canada est reconnu comme un chef de file dans sa mise en œuvre – cela doit se poursuivre à l'ère de l'IA générative.

À cet égard, nous avons d'ailleurs reçu des signaux encourageants cette année de la part du gouvernement du Canada. En février dernier, à l'UNESCO, le ministre de la Culture et de l'Identité canadiennes, M. Marc Miller, a soutenu l'ajout d'un protocole à la Convention. Un pas significatif a ainsi été franchi vers l'adoption d'un nouvel instrument juridique international contraignant qui aurait pour objectif de compléter, de renforcer et d'enrichir les objectifs de la

unavoidable force and is profoundly transforming the cultural ecosystem. Some embrace it and integrate it into their daily work, while others proceed more cautiously or reject it altogether; different levels of adoption and comfort coexist. However, beyond these differences, one point of consensus remains: the need for proper regulation so that this technology serves human creativity, rather than the other way around.

Our work is grounded in the 2005 UNESCO Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions, which recognizes the dual, economic and cultural, nature of culture. Canada played a decisive role in the development and adoption of this Convention, and was the first country to ratify it. Twenty years later, this commitment remains essential, and Canada has so far remained a recognized leader in the implementation of the Convention — a role that must continue in the era of generative AI.

In this regard, we have in fact received encouraging signals this year from the Government of Canada. In February, at UNESCO, the Minister of Culture and Canadian Identity, Mr. Marc Miller, supported the addition of a protocol to the Convention. This marked a significant step toward the adoption of a new binding international legal instrument aimed at complementing, strengthening, and enriching the objectives of the Convention in the

Convention dans l'environnement numérique, en particulier face aux défis croissants posés par les systèmes d'intelligence artificielle.

Puis, lors du Sommet national sur l'IA et la Culture qui a eu lieu à Banff en mars dernier, le ministre Miller a aussi indiqué ne pas avoir l'intention d'ouvrir la *Loi sur le droit d'auteur* et a considéré essentiel que les ayants droit soient rémunérés lorsque leurs œuvres sont utilisées. Des déclarations encourageantes, mais qui manquent encore de clarté et de fermeté. Nous espérons vivement que la Stratégie nationale sur l'IA viendra enfin apporter les garanties attendues, alors que les réflexions sur le cadre commercial nord-américain et sur la place qu'y occupent les politiques culturelles canadiennes revêtent une importance toute particulière dans le contexte actuel de la révision de l'ACÉUM.

Les demandes portées par notre Coalition s'inscrivent dans un vaste consensus international et sont à portée de main pour le gouvernement du Canada. Elles peuvent se résumer en trois mots formant l'acronyme ART :

Autorisation – La *Loi sur le droit d'auteur* oblige les utilisateurs industriels à obtenir l'autorisation des ayants droit préalablement à toute utilisation de leurs œuvres, et cela doit demeurer ainsi. Soyons clairs : il ne faut pas instaurer un nouveau mécanisme de consentement, mais simplement rappeler que notre *Loi* fonctionne par un système d'opt-in et

digital environment, particularly in response to the growing challenges posed by artificial intelligence systems.

Then, at the National Summit on AI and Culture held in Banff this past March, Minister Miller also stated that he had no intention of opening the Copyright Act and emphasized the importance of ensuring that creators are compensated when their works are used. These are encouraging statements, but they still lack clarity and firmness. We therefore strongly hope that the National AI Strategy will finally provide the necessary guarantees, at a time when discussions on the North American trade framework and the place of cultural policies within it take on particular importance in the current context of the CUSMA review.

The positions that have achieved consensus among CDCE members are part of a broad international consensus and are well within reach for the Government of Canada. They can be summarized in three words forming the acronym ART:

Authorization – The Copyright Act requires industrial users to obtain authorization from rights holders prior to any use of their works, and this must remain unchanged. To be clear, there should be no new consent mechanism introduced, but rather a reaffirmation that Canada

affirmer clairement que le Canada n'a pas l'intention de modifier ce fait, par exemple, en introduisant une exception pour la fouille de textes et données.

Rémunération – Nous sommes à l'aube d'un nouveau marché de licences pour les titulaires de droits, fondé sur des licences volontaires, individuelles ou collectives. Il ne faut pas perturber ni compromettre ce marché.

Transparence – Les entreprises qui développent et déploient des systèmes d'IA générative devraient être tenues de divulguer les données d'entraînement utilisées, d'expliquer le fonctionnement de leurs modèles et de documenter leurs sources. De plus, les contenus générés par un système d'IA devraient être clairement identifiés comme tels lorsqu'ils sont rendus publics.

En février dernier, notre Coalition a organisé une conférence ayant pour thème « Valoriser la créativité humaine à l'ère de l'IA ». Des conférenciers de la France, de l'Australie et du Royaume-Uni sont venus soutenir les demandes du secteur culturel canadien et mettre de l'avant les avancées observées sur leur territoire.

Sebastian Cuttil, responsable des affaires parlementaires et législatives de la News Media Association au Royaume-Uni, dont le travail a récemment contribué à convaincre son gouvernement de reculer sur son intention d'introduire une

operates on an opt-in system, and a clear statement that Canada does not intend to modify this principle, for instance by introducing an exception for text and data mining.

Remuneration – We are at the dawn of a new licensing market for rights holders, based on voluntary, individual or collective licensing schemes. This market should not be disrupted or undermined.

Transparency – Developers and deployers of generative AI systems should be required to disclose the training data used, explain how their models operate, and document their sources. In addition, content generated by AI systems should be clearly identified as such when made public.

In February, our Coalition organized a conference entitled “Valuing Human Creativity in the Age of AI.” Speakers from France, Australia, and the United Kingdom came to support the Canadian cultural sector’s positions and highlight developments in their respective jurisdictions.

Sebastian Cuttil, Head of Parliamentary and Legislative Affairs at the News Media Association in the United

exception pour la fouille de textes et données, avait affirmé avec justesse et clarté le respect du droit d'auteur ne revient pas à « protéger les intérêts acquis d'un secteur particulier ni à maintenir un système juridique dépassé. Il s'agit simplement d'appliquer un principe élémentaire de gestion des ressources : lorsqu'une personne souhaite utiliser vos actifs, il faut veiller à ce que la valeur créée demeure dans votre économie ». Nous souscrivons pleinement à cette vision. Une véritable innovation ne saurait reposer sur le pillage d'une ressource aussi précieuse que notre créativité humaine et notre propriété intellectuelle, cœur battant de notre souveraineté.

Merci de votre attention.

Kingdom, whose work recently helped convince his government to step back from its intention to introduce a text and data mining exception, aptly stated that respecting copyright is not about “protecting the vested interests of a particular sector or maintaining an outdated legal system. It is simply about applying a basic principle of resource management: when someone wants to use your assets, you must ensure that the value created remains within your economy.” We fully endorse this view. Genuine innovation cannot be built on the appropriation of such a valuable resource as human creativity and intellectual property — the beating heart of our sovereignty.

Thank you for your attention.